2000821

Le 12 AOUT 2011
Dépôt N° 31076/0

REGIONSJOB
Société par actions simplifiée
au capital de 168.672 euros
Siège social : Le moulin du Comte
20 rue Jules Vallès 35 000 Rennes
428.843.130 RCS RENNES

Certifié conforme
à l'original

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 17 JUIN 2011

L'an deux mille onze et le vendredi 17 juin, à 09 heures 30, les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, dans les bureaux du Nouvel Observateur du Monde, sis 10-12 place de la Bourse 75002 Paris, sur convocation du Président.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion du Président sur la situation de la société et l'activité de celle-ci au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010,
- Présentation par le Commissaire aux comptes de son rapport sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010,
- Examen et approbation des comptes annuels et de la gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ; quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Présentation par le Commissaire aux comptes de son rapport spécial sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010,
- Examen et approbation des conventions soumises à contrôle spécial,
- Démission et nomination d'un administrateur représentant le « Groupe B »,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture du rapport de gestion du Président et des rapports du Commissaire aux comptes.

Puis, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour.

QUATRIEME RESOLUTION – DEMISSION ET NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR « GROUPE B »

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance de la démission de M. Guillaume Semblat de ses fonctions d'administrateur et des informations concernant le nouvel administrateur pressenti, approuve la nomination à compter du 1er juillet 2011 et pour une durée illimitée de M. Jérôme Armbruster en tant qu'administrateur du « Groupe B ».
M. Armbruster est domicilié 10 rue Louise Labé 35132 Vézin le Coquet.

Toutes les décisions ci-dessus ont été prises à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et le secrétaire de séance.

Le Président
Monsieur Roland Tresca

Le secrétaire de séance
Monsieur